

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**UNE PLATEFORME EURORÉGIONALE D'INGÉNIERIE
CULTURELLE
COMME OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE COOPÉRATION
INNOVANTE DANS LES ESPACES TRANSFRONTALIERS**

une analyse de François-Xavier Lefebvre

**NOVEMBRE
2006**

UNE PLATEFORME EURO-RÉGIONALE D'INGÉNIERIE CULTURELLE COMME OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE COOPÉRATION INNOVANTE DANS LES ESPACES TRANSFRONTALIERS

par François-Xavier Lefebvre

Les opérateurs culturels sont de plus en plus en prise avec la gestion de projets complexes impliquant plusieurs partenaires transnationaux issus des secteurs privés et publics. La coopération transfrontalière à ce titre ouvre de nouvelles perspectives, mais demande une connaissance pointue des stratégies et des dispositifs établis par les autorités des collectivités territoriales et par l'Union européenne. Dans ce cadre, ces opérateurs doivent acquérir des compétences nouvelles qui leur permettent de porter des projets ayant une plus-value européenne forte et une retombée importante sur le développement de l'offre culturelle locale.

A travers un programme comprenant des actions d'information, de prospective et de formation, Lead-network¹ participe au développement et à la promotion culturelle de l'Eurorégion. Il est, en ce sens, un vecteur de dynamiques nouvelles et un levier opérationnel pour la mise en œuvre de politiques culturelles concertées en Eurorégion. Son implication dans la réflexion sur une plateforme eurorégionale d'ingénierie culturelle est exemplative.

CONSTATS SUR LES PRATIQUES CULTURELLES TRANSFRONTALIÈRES

Il est parfois difficile d'amener les opérateurs culturels à travailler de façon transversale et selon des objectifs autres que la mise en place de leurs actions à court ou à moyen terme. Ce réflexe individualiste ou au mieux sectoriel explique, entre autres, l'expansion des agences de conseil et de recherche de financement (faisant payer cher leurs connaissances techniques des programmes et de la machinerie européenne). Ces « fournisseurs de service » sont d'emblée dans la logique commerciale de fourniture d'information et non dans la mise en place d'une politique culturelle et d'im-

plication des opérateurs locaux.

Cet état des choses explique en partie la difficulté à sensibiliser les opérateurs culturels à s'investir dans des actions de réseau, de partage d'expérience et de formation. Cependant, l'intégration dans une logique spatiale plus large, notamment transfrontalière, peut parfois agir comme « facilitateur » pour entrer dans la logique de coopération et d'interdisciplinarité. On note ainsi au sein des espaces transfrontaliers² une évolution dans l'utilisation des programmes européens pour initier des collaborations culturelles entre territoires voisins, notamment entre les communautés flamande et francophone.

L'étude de la réalité transfrontalière montre aussi un manque de maîtrise des pratiques de coopération, par les opérateurs culturels et les pouvoirs publics locaux ou régionaux. L'Union européenne, à travers son programme Culture 2000 mais surtout par le biais de ses politiques régionales, permet aux opérateurs culturels d'inscrire leurs actions dans des dispositifs de coopération internationale et d'obtenir des moyens complémentaires. Une nouvelle programmation européenne se met en place pour la période 2007-2013, centrée sur des objectifs de développement durable (déclaration de Göteborg) et de compétitivité (déclaration de Lisbonne). Il s'agit de donner aux opérateurs les compétences nécessaires pour répondre aux appels à projet de l'Union européenne et pour agir de façon significative dans les espaces régionaux.

Un investissement déséquilibré entre entités publiques au sein des espaces de coopération est aussi à remarquer. Cela

est vrai dans la mise en place d'instruments de mutualisation d'informations et d'actions à mettre à disposition de ces opérateurs afin de les aider à lancer des projets de coopération européenne. Il y a certes la signature de déclarations par les deux communautés de Belgique avec le Nord-Pas de Calais et l'inscription de Lead-network dans ces textes. Mais, seul le Nord-Pas de Calais a mis en place des outils concrets pour soutenir les opérateurs culturels dans leurs démarches³.

Enfin, il est essentiel de prolonger les actions de sensibilisation et de formation par la mise en place d'outils permettant une pérennisation des coopérations transfrontalières et des politiques eurorégionales concertées.

Un projet d'ingénierie impliquant tous les acteurs de la coopération et géré conjointement par des représentants de l'Eurorégion apparaît dès lors comme une piste intéressante pour répondre à ces défis lancés aux opérateurs culturels et aux pouvoirs publics.

LA DÉMARCHE DU PROJET LEAD-NETWORK

Depuis une dizaine d'années, un important travail d'expertise a été réalisé grâce à la mise sur pied de séminaires et de différentes recherches, d'une part, sur le développement culturel transfrontalier en Eurorégion et, d'autre part, sur les définitions de modes novateurs de partenariat entre les secteurs privés et publics. Ce travail, couplé à la mise en œuvre des autres actions de Lead (formations, mise en réseau via des rencontres et des outils informatiques) et aux activités connexes menées par les partenaires, a permis d'apporter une compréhension pointue des enjeux auxquels les opérateurs culturels de l'Eurorégion sont confrontés dès à présent et le seront dans les années à venir.

Il est important de souligner la volonté d'inscrire ce projet dans un cadre d'action plus large. Au-delà du travail de mutualisation, du renforcement des membres de Lead dans leurs aptitudes à se lancer dans des coopérations innovantes, il s'agit de pérenniser les outils mis en place jusqu'à présent, et de leur permettre de devenir des leviers opérationnels de la politique culturelle des régions impliquées.

Nous relèverons enfin de la part des partenaires institutionnels de l'Eurorégion la volonté d'initier une nouvelle logique de travail. Il s'agit de favoriser des pratiques et des procédures participatives associant les opérateurs culturels non plus dans une relation de demande de subsides, mais dans une démarche partenariale avec les pouvoirs publics. Il s'agit de décroiser les pratiques entre les différents services de la Région, de favoriser les transversalités entre les opérateurs culturels et de se poser, dans la réalisation de projets, en tant

que partenaires en prise avec les évolutions du secteur (notamment l'implication de plus en plus grande de l'Europe et de partenaires issus du secteur privé). Suivant cette logique, il est essentiel de renforcer le pôle d'ingénierie culturelle pour permettre aux opérateurs culturels de l'ensemble de l'Eurorégion de répondre aux défis auxquels ils seront appelés à répondre à court et plus long terme.

La démarche entreprise repose donc sur une connaissance pointue du terrain. Celle-ci permet d'identifier différents besoins des opérateurs culturels :

- la création d'espaces de rencontre (séminaires, forums...) entre opérateurs culturels et les autorités publiques ;
- la mise en place de services aux opérateurs culturels (privés et publics) pour qu'ils soient capables de réaliser des projets de coopération et de les financer (notamment par le biais de programmes de l'Union européenne). Ceci signifie jouer un rôle d'agence conseil, proposer des formations, permettre la présentation et la diffusion de pratiques innovantes... ;
- la constitution d'une structure de mise en œuvre des politiques eurorégionales culturelles si elles sont décidées par les pouvoirs publics respectifs.

MÉTHODES

Le projet Lead-network est entré au second semestre 2005 dans une seconde phase qui se clôturera au terme de cette année. L'axe central de cette phase est la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme eurorégionale d'ingénierie culturelle.

Dans ce cadre, une recherche a été commandée au Relais Culture Europe (www.relais-culture-europe.org). Cette étape doit permettre une objectivation des attentes tant des pouvoirs publics que des opérateurs culturels et l'établissement de recommandations.

Un important travail de coordination a permis l'établissement d'une méthodologie de recherche interactive basée sur la réalisation d'entretiens, en prenant soin d'identifier les acteurs en présence (secteur public et privé, opérateurs culturels), les synergies existantes à développer.

L'étude servira à décider de l'aménagement de la plateforme et de la forme qu'elle prendra. Elle aura donc pour but de définir différents modèles possibles et d'établir des estimations budgétaires, des sources de financement et des statuts juridiques, pour chacun des partenaires.

De même, l'étude devra prendre en compte et imaginer des synergies avec les politiques ou projets portés par les partenaires de Lead, tels les accords de coopération signés par la Région Nord-Pas de Calais et les Communautés française et flamande de Belgique à partir desquels est notamment fixé le projet Tool Quiz⁴.

Pour conclure, à travers des travaux sur la mise en œuvre d'une plateforme eurogionale d'ingénierie culturelle, Lead-network est un projet laboratoire dont les retombées et la visibilité ne se limitent pas aux territoires aujourd'hui définis en fonction de découpages imposés par le programme Interreg⁵. Les retombées sont bien plus larges, à l'échelle de la C.f.W.B. et de ses différents espaces transfrontaliers (Grande Région, Eurorégio) et, à terme, de l'Europe en général.

Ce travail relève l'importance de la cartographie de l'offre culturelle matérielle (infrastructures, moyen de création, de production et de diffusion...) et immatérielle (mise en réseau, formations des opérateurs, identité territoriale...) à l'échelle communautaire mais aussi en fonction de territoire voisin. Il est dès lors essentiel de définir des stratégies et des espaces de mutualisation des instruments de développement tenant compte de ces territoires de collaboration, d'autant plus que l'élargissement des zones de coopération est une des caractéristiques de cette nouvelle programmation européenne 2007-2013⁶.

Cette plateforme se veut donc un outil de rencontre, de mise en partenariat entre les opérateurs culturels, les pouvoirs publics et d'autres acteurs, issus notamment du secteur privé, culturel ou autre. Une ouverture et une transversalité forte est mise en avant à ce propos dans les projets Interreg via des synergies entre ces projets et les objectifs de compétitivité et de convergence (déclarations de Lisbonne et Göteborg).

Suivant cette logique de transversalité, nous soulignerons également qu'il est essentiel que les partenaires évitent de répartir les tâches (la logique de gestion par les pouvoirs publics et de mise en place par les opérateurs de terrain) pour entrer dans un véritable partenariat où chacun peut apporter sa contribution. Poser la problématique de coopération interrégionale en tant que composante à part entière de la politique d'aménagement du territoire sera alors possible.

Notes

1 - Lead « *Linked Euroregion Arts Development* » est un dispositif ayant pour objectif de favoriser l'émergence et l'accompagnement d'un réseau eurorégional d'opérateurs culturels qui souhaitent donner une dimension transfrontalière et internationale à leurs projets. La Région Nord-Pas de Calais est chef de file Lead de deux programmes Interreg (un tripartite franco-belge avec la Fondation Marcel Hicter asbl - soutenue par la Communauté française de Belgique - et la Province de Flandre-occidentale, et un bipartite franco-britannique avec le Canterbury City Council).

2 - La C.f.W.B. bénéficie d'une position géographique de choix en Europe. La quasi-totalité de son territoire fait partie d'ensembles transfrontaliers :

- Province de Liège avec celles de Limbourg belge et néerlandais et la Région d'Aix-la-Chapelle (Euregio Meuse-Rhin) - www.interregemr.info/

- Province de Luxembourg avec le Grand-Duché du Luxembourg, la Lorraine (Grande Région) - www.interreg-wll.org/

- Province du Hainaut avec la Province de Flandre occidentale et le Nord-Pas de Calais (Eurorégion) - www.interreg-fwf.org/

- la Province de Namur est considérée dans son entièreté comme zone adjacente de ce dernier ensemble

L'ensemble de la Communauté française peut s'inscrire dans des projets de coopérations transrégionales et transnationales.

3 - Citons différents outils faisant partie des mesures soutenues par la Région Nord-Pas de Calais afin de favoriser les coopérations culturelles eurorégionales et européennes :

- des bourses de mobilité dans le cadre du programme Lead (sur le versant français) ;

- des appels à projet lancés par le Nord-Pas de Calais ;

- des visites virtuelles fournies à des structures culturelles impliquées dans les coopérations internationales.

4 - Le projet Tool Quiz est né des accords de coopération culturelle signés entre la Région Nord-Pas de Calais, les Communautés flamande et française de Belgique, le Conseil régional du Rogaland et la Voïvodie de Silésie. Il vise deux objectifs majeurs de la coopération territoriale en Europe : mutualiser des dispositifs existants au profit d'une collaboration culturelle multilatérale et développer les outils existants, ou à venir (plateforme d'ingénierie culturelle, fonds de soutien...) en entrant dans la logique des programmes interrégionaux européens.

5 - Notons que des opérateurs de l'ensemble de la C.f.W.B. ont été inclus dans le panel d'entretiens réalisés par le Relais Culture Europe lors de l'étude de faisabilité. Les liaisons faites avec le projet Tool Quiz permettent des ouvertures avec les différents partenaires impliqués dans ce projet.

6 - Cf., entre autres, http://www.espaces-transfrontaliers.org/docdivers/sem_conf_14_06_06_CR.pdf